AÏN-TÉMOUCHENT

Les habitants d'Aghlal souhaitent un peu de considération

Les habitants de la commune d'Aghlal, relevant de la daïra de Aïn-Kihel, dans la wilaya de Aïn-Témouchent sont montés au créneau pour dénoncer leur marginalisation dans leur propre commune.

Ces citoyens affirment que leur commune n'a bénéficié que d'un maigre quota de logements ruraux, alors que les services de l'APC avaient reçu plus de 900 demandes pour ce type de logements, quand on sait qu'Aghlal est une commune à vocation typiquement agricole. Plusieurs familles vivent dans des fermes et douars, dans des habitations précaires, ce qui a poussé ces citoyens à revendiquer un nombre considérable de logements ruraux pour rester dans leurs propres terres agricoles et s'adonner à l'élevage. Le premier vice-président de la commune a répondu que ce problème est le nombre important de demandes de logements depuis plusieurs années, raison qui contraint l'APC à tenter de trouver une solution qui puisse satisfaire tous les demandeurs qui sont tenus de patienter pour l'acquisition d'un logement, l'APC n'ayant bénéficié que de 230 logements ruraux dans le cadre du quinquennat 2009-2014 dont 20 logements ont été attribués au centre rural Khelifi Slimane et 190 logements à caractère social pour la résorption de l'habitat précaire.

Il faut noter que pour 50 unités les travaux sont à l'arrêt. En plus des logements, les habitants d'Aghlal réclament l'éclairage public dans les principales artères de la ville, et le revêtement des rues. De même qu'ils réclament l'inscription d'autres projets de développement local pour leur commune en vue de créer un maximum de postes d'emploi pour les jeunes de la localité.

Concernant le secteur éducatif, les parents d'élèves signalent le manque de moyens de transport scolaire du fait que la commune ne dispose que de trois bus qui s'avèrent très insuffisants pour permettre à leurs enfants de rejoindre leurs établissements scolaires.

S. B.

SIDI-BEL-ABBBÈS

Il introduit du kif à la prison

Un homme âgé de 47 ans qui a fait introduire du kif traité pour son frère incarcéré au pénitentier de Sidi-Bel-Abbès a été arrêté par la police avant d'être placé sous mandat de dépôt au début de la semaine en cours. Selon le communiqué de la cellule de communication, le mis en cause a dissimulé 33 morceaux de kif traité dans une boîte de Nescafé dans le panier destiné à son frère détenu.

Les agents en charge de l'acheminement du couffin, qui ont découvert cette quantité de kif de 5,7 grammes au total, ont alerté la police qui a rapidement identifié le mis en cause. Ce dernier a été placé sous mandat de dépôt.

Des candidats au concours des OP de la polyclinique de Marhoum en colère

Dans une pétition, dont une copie a été adressée à la Maison de la presse, des candidats prétendant au concours d'ouvriers professionnels de la polyclinique de Marhoum, dans le sud de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès, crient leur colère. Selon eux, ils ont déposé il y a quelque temps un dossier pour concourir à des postes d'ouvriers professionnels. Ils ont vainement attendu d'être convoqués pour les épreuves mais ils ont appris que les postes ont été attribués à d'autres personnes.

Les signataires de la pétition, qui disent avoir observé un sit-in devant la polyclinique en question, exigent une commission d'enquête après l'annulation de la liste contestée.

A. M.

ORAN

Second report du procès des faux bacs

Dès le début de l'audience d'hier où devait se tenir le procès dit des faux bacs, de l'avis général le procès allait inévitablement être reporté et ce fut le cas. La raison n'est autre qu'une fois de plus, il y avait absence d'accusés (21), contre lesquels un mandat d'amener a déjà été prononcé.

Cette affaire a, pour rappel, démarré avec au total pas moins de 400 personnes présumées accusées qui avaient été entendues. Le chiffre s'est par la suite réduit à 123 accusés, dont 22 mandats d'amener, les autres ayant bénéficié de non-lieu. Hier, l'on saura que sur la totalité des accusés (les 123) certains ont de nouveau bénéficié de non-lieu et le chiffre a été une fois de plus revu à la baisse. Durant l'audience d'hier qui s'est résumée à l'appel à la barre des accusés dans cette affaire, une personne, une femme concernée par le mandat d'amener s'est présentée et a été de suite mise sous mandat de dépôt et devra comparaître dans une semaine dans le cadre de sa défection durant la première audience du 27 janvier 2014.

Le procès a été reporté au 24 mars 2014, alors qu'à ce jour 21 personnes n'ont toujours pas répondu à la convocation de la justice et se retrouvent par conséquent concernées par un mandat d'amener. Si à la prochaine audience, il y a encore des personnes parmi elles (les 21) qui se présenteront d'elles-mêmes devant le juge, il y aura, nous dit-on, encore risque que le procès soit reporté. Certains avocats présents lors de l'audience nous diront qu'il s'agit là «d'une affaire banale» mais que sa gravité réside dans son volet moral qui porte atteinte à la société algérienne. Hier, les présumés accusés appelés à la barre dont une très grande majorité de jeunes étudiants(es) comptaient parmi eux des frères et sœurs, qui pour la plupart auraient bénéficié de faux documents pour accéder aux études supérieures qu'ils poursuivent à ce jour. Suite à l'enquête menée depuis plus d'un an, information avait été donnée sur l'implication des enfants d'avocats connus à Oran, des fils et filles de médecins et de hauts responsables de l'Etat.

En tout cas, hier, ces «enfants-là» n'étaient pas présents à la barre des accusés, sauf si certains parmi eux font partie des 21 concernés par les mandats d'amener.

Amel Bentolba

NAÂMA

Le gaz naturel arrive bientôt

L'extension du réseau de distribution du gaz naturel se généralise à travers la wilaya de Naâma.

L'enveloppe complémentaire dégagée dans le cadre du programme quinquennal est de six milliards de dinars, ce qui, nous dit-on, permettra un raccordement davantage de quelque 17 000 foyers dont les branchements sont en cours d'achèvement. A ce jour, 11 des 12 communes de la wilaya sont raccordées à cette énergie vitale, alors que d'autres opérations sont en cours de réalisation, notamment de nouveaux projets pour raccorder les nouvelles extensions des habitations rurales et sociaux-locatives issues du nouveau tissage urbain des villes de Naâma, Mécheria et Aïn-Sefra, de même qu'à travers plusieurs localités enclavées. Il s'agit de l'achèvement prochain des travaux de réalisation et poses de canalisations des canaux destinés pour les deux extrêmes localités frontalières, Oulakak dans la commune de Sfissifa et la commune d'El-Kasdir, alors que pour les localités de Aïn-Ouarka (commune de Asla), et Kaâlat-Cheikh-Bouamama (commune de Moghrar), les travaux et poses des canalisations et ceux du milieu du tissu urbain sur plusieurs kilomètres, ont été lancés, où plus d'un millier de foyers dans ces localités seront approvisionnés en cette précieuse énergie idoine et avantageuse. Ces opérations qui interviennent en plein hiver, entrent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens de cette contrée du sud-ouest qui auront à passer les prochains hivers au chaud et dans de bonnes conditions. Un hiver connu pour sa rudesse dans cette région, où les températures frôlent entre les -15 et 0°c. Notons qu'avec le parachèvement de ce programme, le taux de couverture du territoire de la wilaya atteindra les 90%, ce qui est très satisfaisant.

Fini, donc, le casse-tête de la bonbonne de gaz.

B. Henine

RELIZANE

La spéculation de retour dans les marchés

Depuis près d'une dizaine de jours, le poulet vif ne cesse de subir des hausses. En effet, même le jour du marché hebdomadaire qui se tient le jeudi, le prix de ce volatile ne baisse pas.

Selon certains revendeurs, cela est justifié par le manque de poulets. «En hiver, ce n'est pas facile d'élever des poussins. En plus du froid, et par ricochet, il faut des moyens pour le chauffage, ils consomment beaucoup», nous a expliqué au sujet de cette hausse un éleveur.

D'ailleurs, en l'espace de quelques jours, il est passé de 240 à 270 DA. Ceci pour le vif.

Quant à celui dit éviscéré, il est cédé jusqu'à 420 DA. Le nombre de consommateurs a nettement diminué. En parallèle, les œufs ont eux aussi flambé. Aujourd'hui, le plateau est vendu à 350 DA.

Notons, dans le même ordre d'idées, que la sardine est toujours inabordable. Depuis dix jours, son prix oscille entre 150 et 250 DA. Par ailleurs, au niveau du marché des fruits et légumes, certains produits sont restés stables : la pomme de terre à 70 DA, la tomate entre 90 et 120 dinars.

Les fruits coûtent encore cher : l'orange varie entre 80 et 140 dinars, la banane est vite passée à 170 dinars le kilogramme. Alors que dans les magasins d'alimentation générale, les prix du sucre et de l'huile de table sont fixés respectivement à 85 dinars et 556 dinars le bidon de 5 L.

A. Rahmane

Un trentenaire meurt dans un café

Les villageois de la bourgade de Yellel, une commune distante de 24 kilomètres du chef-lieu de Relizane, ont vécu avant-hier, un moment de grande émotion, après l'annonce de la mort d'un jeune homme âgé d'une trentaine d'années dans un café, des suites d'un arrêt cardiaque.

Le corps du jeune homme a été transporté par les éléments de la Protection civile, alertée par le propriétaire du café, au service de la médecine légale pour une autopsie.

Une enquête a été aussitôt ouverte par les services de sécurité de Yellel pour faire la lumière sur ce décès.

A. R.

OTA

Toute l'actualité Scoop à la demande

Après le grand accueil qu'a reçu le service Scoop dès son lancement en 2008, Djezzy met à la disposition de ses fidèles abonnés particuliers le service Scoop à la demande sans abonnement préalable.

Scoop à la demande est une source d'information fiable qui permet aux clients Djezzy de s'informer sur l'actualité locale, sportive et culturelle. Scoop ne nécessite aucune inscription. L'abonné reçoit du contenu, en français ou en arabe, immédiatement à la demande en appelant des numéros courts ou en envoyant un SMS. Les numéros courts sont disponibles sur notre site web : www.djezzy.com et sur notre page facebook : https://www.facebook.com/djezzy, ou au niveau de nos différents points de vente ainsi que nos centres de services à travers tout le territoire national.

L'appel est facturé à 15 dinars par appel, et le SMS à 10 dinars. Les SMS pour connaître les horaires de la prière sont, quant à eux, facturés à 1 dinar le SMS.

Avec le service Scoop, l'abonné Djezzy est toujours à la pointe de l'information.

La Direction Presse